

Paris, le 13 octobre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rythmes scolaires *Quand l'État revient insidieusement sur ses promesses...*

La réforme des rythmes scolaires adoptée en juillet 2013, depuis généralisée dans la douleur lors de la dernière rentrée, vient de connaître un nouveau dérapage.

L'association Villes de France, présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, regrette en effet de découvrir que l'article 55 du projet de loi de finances pour 2015 supprime purement et simplement le fonds d'amorçage qui a été mis en place pour compenser cette réforme - excepté pour certaines communes les plus pauvres - lors de la rentrée scolaire 2015 - 2016. Villes de France déplore vivement ce retournement soudain de l'État alors que celui-ci s'était engagé, par la voix de ses ministres de l'Éducation nationale successifs, à compenser la mise en place de cette réforme les deux premières années.

Sur la forme, Villes de France estime qu'il s'agit d'un nouvel accroc dans les relations financières entre l'État et les collectivités locales, le Gouvernement n'ayant même pas pris la peine d'informer le Comité des Finances Locales ou les présidents d'associations d'élus locaux, de cette évolution.

Sur le fond, Villes de France estime que cette mesure est discriminante, et va à l'encontre du principe d'universalité de l'éducation, qui est une politique de droit commun au même titre que la justice ou la sécurité. Bien que partageant l'objectif d'un renforcement des politiques de réduction des inégalités entre collectivités, Villes de France estime que l'État essaye de faire passer une nouvelle mesure d'économie sous couvert de générosité avec les communes les plus modestes, ce qui est inacceptable.

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18

Villes de France

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste, (forte de 25 ans d'action, sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes) représente et accompagne les villes et agglomérations infra-métropolitaines du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population urbaine française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

Contacts

Nicole Gibourdel, Déléguée générale
Armand Pinoteau, Conseiller

Villes de France

94 rue de Sèvres
75007 Paris – France
Tél. : +33 1 45 44 99 61
www.villesdefrance.fr